

CAPD du 25 avril 2019 — Déclaration liminaire

Madame l'inspectrice d'académie, Mesdames, Messieurs,

C'est une année bien étrange que nous vivons, et pas seulement à l'Education nationale. Une communication ministérielle, gouvernementale et présidentielle en continu... des annonces démagogiques qui ne s'attaquent jamais au fond des problèmes, des projets de loi qui sont présentés et votés sans discussions ni débats... et la rue qui tremble de n'être ni entendue, ni comprise, ni considérée...

La suffisance et le mépris du ministère Blanquer pour les enseignants, les parents et les élus locaux ont fait souffler sur les écoles un vent de révolte. Non, Madame, les enseignants ne sont pas des exécutants mais des fonctionnaires soucieux de donner à leurs élèves le meilleur que leur doit l'école publique. Et ils pensent que ce n'est pas le cas avec le projet de Loi Blanquer, son école à plusieurs vitesses, ses cadeaux au privé au détriment de l'école publique, sa politique managériale... ou avec la loi Fonction publique, son attaque du statut de fonctionnaire, son recours aux contrats ou sa remise en cause des instances représentatives des fonctionnaires.

Le mouvement tant attendu des enseignants dans sa nouvelle version imposée par le ministère va les mettre dans des situations très problématiques où la satisfaction et le plaisir d'enseigner sur un poste désiré date d'un temps que les moins de 20 ans... alors qu'on sait l'importance du bien-être personnel sur l'investissement et la qualité du travail. Mais probablement n'est-ce pas ce qui est attendu, puisqu'il s'agit avant tout d'appliquer des injonctions et de faire passer des évaluations formatées. Ce mouvement, plus complexe à maîtriser avec les choix larges, va nommer des collègues dans des écoles, des zones, sur des postes qu'ils n'auront pas choisi... et ce à titre définitif ! Je me souviens de « du travail de dentelle » que certains d'entre vous évoquaient il y a peu encore... Maintenant, hors de tout aspect humain ou tout simplement de bon sens, le seul objectif est l'efficience et le chiffre.

Ce matin, il est donc question de collègues qui s'interrogent sur leur place en classe. Les postes adaptés, de moins en moins nombreux, ne suffisent plus à faire face à des situations de collègues en graves difficultés sociales ou médicales, de plus en plus souvent liées à leurs conditions de travail. Qu'en sera-t-il avec ce nouveau mouvement ? Et pourtant c'est bien de l'intérêt de l'employeur de garantir de bonnes conditions de travail à ses employés. Soyez sûrs que le SNUipp-FSU 67 se tiendra toujours aux côtés des personnels dans des situations difficiles, qu'il les soutiendra et les défendra.

Et il en va de même pour la formation. La formation continue que prévoit le projet de circulaire de rentrée (en attendant les préconisations des Assises de la formation continue organisées par le ministère en mars) tient du formatage, 50 % français et 50 % maths, et son seul objectif est de diffuser la bonne parole ministérielle, à coups de référentiels et la multiplication de guides de bonnes pratiques... auxquelles les enseignants semblent pédagogiquement réfractaires. Le ministère impose ses choix, le terrain subit. Une gestion verticale, un pilotage académique et départemental renforcé, un contrôle tatillon et quelques articles de la Loi Blanquer concernant l'évaluation des élèves, des établissements et des enseignants ou les expérimentations cherchent à détruire toute la diversité et l'originalité de nos enseignements, mais aussi la liberté pédagogique. Une formation continue se doit d'aller au-delà des besoins du métier, qui vont bien au-delà des préconisations ministérielles, elle se doit aussi d'être porteuse d'épanouissement personnel. C'est ce que recherchent les

enseignants qui ont fait une demande de congés de formation et à ce titre, le SNUipp-FSU 67 espère qu'ils et elles seront tous et toutes entendus.es.

C'est pour toutes ces raisons que le SNUipp-FSU 67 appelle les personnels, avec l'ensemble des fédérations, à se mettre massivement en grève jeudi 9 mai pour défendre le Service public mis à mal par les projets du gouvernement. De même, à la suite de la grande mobilisation du 30 mars, il appelle toute la communauté éducative à défiler à nouveau contre la loi Blanquer le 18 mai.